



Coordination Syndicale Départementale C G T des Services Publics (Territoriaux) des Alpes Maritimes

Intempéries : les Territoriaux en première ligne

Notre département vient de connaître, la semaine dernière, un nouvel épisode climatique exceptionnel, qui a duré plusieurs jours.

Nous apportons notre hommage et notre soutien à tous nos collègues territoriaux, qui ont été en première ligne dans ces circonstances, et qui continuent pour beaucoup à l'être. Nous pensons bien évidemment aux sapeurs-pompiers du SDIS 06, à nos collègues des routes, qu'ils dépendent de la Métropole ou du Département, et à ceux de Force 06. Mais nous pensons aussi à tous les agents des communes et des structures intercommunales touchées, vers lesquels se sont encore une fois tournées les populations.

Cela ne rend que plus indécent les voix qui, ces derniers jours, appelaient encore à réduire le Service Public Territorial, comme la Cour des Comptes qui préconisait de supprimer 100 000 postes d'agents locaux. De même, il est pour le moins surprenant de voir les maires de Cannes et de Nice mettre en cause les compétences de Météo France, alors qu'ils ont soutenu les politiques qui ont contribué à lui enlever des moyens.

Nous n'acceptons pas plus le comportement de certains maires, qui ont tenté d'obliger les agents des écoles à venir travailler, au mépris des risques encourus, alors que tous les établissements étaient fermés sur consigne préfectorale. De même, des agents se voient exiger de « récupérer » les heures non-travaillées en conséquence. Ce mépris des personnels relève, là aussi, de l'indécence !

Mais cet épisode doit aussi, comme à chaque fois, nous interroger sur les politiques mises en œuvre en matière d'aménagement et de prévention des inondations dans le département. Pour notre part, nous sommes prêts à contribuer à cette réflexion.

Nice, le 23 octobre 2024